



# Ville de **CLERMONT**

## **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 DE LA VILLE DE CLERMONT**

**présentés par monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon  
lors de la séance ordinaire du conseil du lundi 10 mai 2021**

---

**Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal de la Ville de Clermont,**

**Chers concitoyennes et concitoyens,**

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec (L.R.Q., c.C-19), il me fait plaisir de vous dresser les faits saillants du rapport financier de la Ville de Clermont pour l'année 2020.

### **1. États financiers de l'année 2020**

---

Le 8 mars 2021, les états financiers audités de l'année 2020 furent déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants :

Les revenus de fonctionnement de **6 372 113 \$** en 2020 étaient répartis comme suit :

<i>Taxes</i> .....	4 228 690 \$	
<i>Compensations tenant lieu de taxes</i> .....	143 924 \$	
<i>Transferts</i> .....	1 099 284 \$	
<i>Services rendus</i> .....	277 089 \$	
<i>Imposition de droits</i> .....	96 040 \$	
<i>Autres revenus</i> .....	527 086 \$	<b>6 372 113 \$</b>

Les charges de fonctionnement totalisaient 6 909 896 \$ répartis comme suit :

<i>Administration générale</i>	841 962 \$	
<i>Sécurité publique</i>	470 540 \$	
<i>Transport</i>	1 521 442 \$	
<i>Hygiène du milieu</i>	1 331 767 \$	
<i>Santé et bien-être</i>	11 576 \$	
<i>Aménagement, urbanisme et développement</i>	208 254 \$	
<i>Loisirs et culture</i>	1 143 547 \$	
<i>Frais de financement</i>	16 472 \$	
<i>Amortissement des immobilisations</i>	1 364 336 \$	6 909 896 \$

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent net pour l'année 2020 s'est établi à 700 357 \$.

Une partie de cet excédent a été transféré à des réserves déjà établies pour des travaux d'envergure prévus au cours des prochaines années.

Voici l'état du surplus réservé et du surplus non réservé au 31 décembre 2020 :

**Surplus réservé :**

<i>Nettoyage des bassins</i>	100 000 \$	
<i>Développement domiciliaire (PAAT)</i>	104 530 \$	
<i>Parc Industriel (infrastructure et aides financières)</i>	196 398 \$	
<i>Sport élite</i>	2 546 \$	
<i>Eau potable – infrastructures</i>	92 093 \$	
<i>Réserve aréna (chambre des compresseurs)</i>	1 093 094 \$	
<i>Réserve infrastructures</i>	699 995 \$	2 288 656 \$

*Fonds – réfection et entretien de certaines voies publiques* 75 371 \$

**Surplus non réservé :** 803 123 \$

## 2. Bilan de l'année 2020

---

Les actifs financiers totalisaient 4 841 149 \$ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	1 968 466 \$
Débiteurs .....	2 867 683 \$

Les actifs non financiers totalisaient 26 341 112 \$ répartis comme suit :

Immobilisations .....	26 119 657 \$
Autres .....	221 455 \$

Les passifs, pour leur part, représentaient 1 848 909 \$ répartis comme suit :

Dette à long terme .....	1 216 464 \$ (voir note 1)
Créditeurs et revenus reportés .....	632 445 \$

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc 29 333 352 \$.

(Note 1 : la dette réelle est de 292 583 \$ ; certaines sommes sont à recevoir suite à un financement pour le MAMH).

## 3. Rapport de l'auditeur

---

L'audit des opérations financières de l'année 2020 a été confié à la firme Benoit Côté CPA. Le rapport des auditeurs daté du 5 mars 2021 précise que nos états financiers reflètent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Clermont au 31 décembre 2020.

## 4. Conclusion

---

Encore une fois, merci aux employés pour la qualité de travail que vous faites et merci pour l'investissement personnel que vous y apportez. L'autre remerciement va aux bénévoles qui s'impliquent dans toutes les activités de la ville (sportive, culturelle, urbaniste, etc.). Votre apport est inestimable.

Bien entendu, les contraintes covid ont été difficiles pour tous les employés et bénévoles. Aucune écloison à la ville ne nous a affectés en 2020. Je vous en félicite, cela a permis à tous de pouvoir travailler et de donner un bon service à la population.

Je termine en soulignant que le présent rapport des faits saillants de l'année 2020 vous montre le souci du conseil municipal de bien gérer votre Ville. Merci !

*Jean-Pierre Gagnon, maire*